

Oculi anti-vandalisme

Les blocs-portes peuvent recevoir de 1 à 3 oculi parmi ceux listés ci-dessous, leur classement anti-vandalisme allant de P1A à P5A. La découpe de l'oculi ne pourra pas être situé à moins de 211 mm d'un bord de vantail ou à 93 mm d'une autre découpe d'oculi.

Oculi E30

Verre	Classement selon NF EN 356	Parclosage	Formes et Dimensions (mm)
CONTRAFLAM LITE 30	P1A	bois	rectangulaire : 1200x400 maxi (hxl) carré : 400x400 maxi circulaire : Ø 400 maxi
CONTRAFLAM LITE 30 avec contreface STADIP PROTECT	P2A	bois	
CONTRAFLAM LITE 30 avec contreface STADIP PROTECT	de P3A à P5A	bois	

PARCLOSAGE BOIS



Oculi EI30

Verre	Classement selon NF EN 356	Parclosage	Formes et Dimensions (mm)
CONTRAFLAM 30	P1A	bois	rectangulaire : 1200x400 maxi (hxl) carré : 400x400 maxi circulaire : Ø 400 maxi
CONTRAFLAM 30 avec contreface STADIP PROTECT	P2A	bois	
CONTRAFLAM 30 avec contreface STADIP PROTECT	de P3A à P5A	bois	

Le vitrage est maintenu par des parcloses bois vissées sur le vantail:

- dans le cas de vantaux ep. 40 mm: parcloses de section minimum 24 x 19 mm
- dans le cas de vantaux ep. 50 mm: parcloses de section minimum 39 x 33 mm

La mixité des performances des vitrages dans un même bloc-porte n'est pas admise.

A noter:



- La face du vitrage soumise au risque de vandalisme est à définir et à nous communiquer pour le sens de pose du vitrage.
- Seul le regard vitré conforme au classement de la norme EN356 est anti-vandalisme. Il ne confère pas au bloc-porte la propriété anti-vandalisme ni anti-effraction.